



E.R.I.P.
asbl

ÉCOLE RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE

Adresse courrier: rue du Planeur 10 - 1130 Bruxelles

☎ 02 201 16 16 e-mail : erip@eripgip.be

Siège social asbl : Hôtel de Ville, Grand-Place 1000 Bruxelles

2^e APPEL AUX CANDIDAT(E)S FORMATEUR (-TRICE)/CHARGÉ(E) DE COURS (H/F/X) TEMPS PLEIN (Régime linguistique francophone)

Par détachement structurel ou assimilé conformément AR 26/03/2005 – Art 21§4

L'École régionale et intercommunale de police (E.R.I.P.) procède à l'engagement d'un(e) formateur(-trice) (H/F/X) à temps plein pour la **formation de base d'Agent de police**. Il s'agit d'un **détachement structurel ou assimilé d'une durée de 5 ans, renouvelable**.

Missions :

La fonction comporte un ensemble de tâches fixées en concertation avec le Directeur de l'école et en adéquation avec le profil de fonction. Entre autres :

- Assurer la gestion quotidienne des aspirant(e)s en formation de base au sein de l'école de police agréée
- Assurer le suivi des aspirant(e)s et établir les dossiers d'évaluation prévus par la formation
- Accompagner les aspirant(e)s, tant individuellement qu'en groupe, dans leur processus d'apprentissage
- Accompagner les chargés de cours dans leur tâche et gérer de manière proactive l'organisation et le planning des formations
- Assurer le suivi des aspirants pendant les périodes de stage et d'alternance
- Participer aux exercices pratiques dispensés dans le cadre de la formation
- Collaborer à la gestion des locaux et du matériel
- Collaborer au développement à l'élaboration des formations de base et de l'accompagnement des aspirants, en participant notamment aux plateformes de concertation pertinentes au niveau fédéral, régional et au sein de l'école
- Dispenser certains cours selon des méthodes actives et centrées sur l'aspirant(e) et son apprentissage

Groupe-cible :

- Aspirant(e)s des formations de base d'Agents de police (essentiellement, ce qui n'exclut pas une intervention à d'autres niveaux, en fonction du grade du/de la candidat(e))

Objectifs et contenus des formations :

En adéquation avec les programmes de formation et les dossiers d'agrément des formations concernées. Les cours à dispenser sont fixés en concertation avec le Directeur et la Cellule pédagogique.

Profil recherché :

- Être membre du cadre opérationnel de la police intégrée structurée à deux niveaux et **revêtir au minimum le grade d'Inspecteur de police**
- Montrer une bonne connaissance du paysage de l'enseignement policier
- Être titulaire du brevet « Formateur » ou s'engager à s'inscrire à la première formation suivant son engagement, ce brevet étant requis pour l'exercice de la fonction
- Être capable de former, d'encadrer, d'enseigner et d'évaluer
- Être capable de communiquer et de faire rapport sur les tâches qui lui ont été confiées, spontanément ou à la demande de la hiérarchie, et d'assumer sa responsabilité pour les actions prises dans ce cadre (*dans les limites de sa fonction et de sa place hiérarchique*)
- Être disposé à se former pour maintenir ses connaissances et compétences à jour et en acquérir de nouvelles.
- Garder le contact avec la réalité opérationnelle du terrain
- Endosser, respecter et appliquer les valeurs, les missions et les objectifs de l'école et de la police intégrée afin d'assurer le bon fonctionnement de celle-ci
- Créer un climat pédagogique positif dans le respect des règlements et de la culture de l'école
- Être loyal et intègre
- Faire preuve d'implication, de rigueur, de précision et de capacité d'organisation
- Être flexible, faire preuve d'initiative, d'une approche créative et innovante (dans les limites du cadre institutionnel)
- Être capable de travailler en équipe
- Adopter une posture professionnelle par rapport aux collègues, aux aspirant(e)s, aux enseignant(e)s et aux client(e)s, aux organisations et institutions partenaires
- Avoir une bonne connaissance des matières de circulation/« roulage » constitue un atout
- Posséder une bonne connaissance de la 2^e langue nationale (néerlandais), tant oralement que par écrit, est un atout

Conditions administratives :

- La candidature doit faire l'objet d'un avis favorable du Chef de corps ou du Directeur de service
- Ne pas avoir obtenu de mention finale « insuffisante » lors des deux dernières évaluations de fonctionnement professionnel
- Être titulaire du brevet formateur (EDA n°2857) ou être disposé(e) à l'obtenir
- Être titulaire du brevet « Didactique de base à l'usage des chargé(e)s de cours » (EDA 1440) ou un autre titre pédagogique est un atout

Introduction des candidatures :

Cette offre vous intéresse? Vous voulez contribuer activement à la formation des futurs policiers?

Introduisez votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, copie des brevets et certificats précités, avis de l'autorité hiérarchique) auprès du Directeur de l'École régionale et intercommunale de police via l'adresse suivante : candidatures@eripgip.be

Avant le lundi 15 novembre 2021.

La sélection se fera sur la base du dossier de candidature et d'un entretien portant sur les connaissances et compétences professionnelles en lien avec la fonction, l'expérience dans le domaine de la formation, la motivation, les capacités de communication, la disponibilité et l'avis de l'autorité hiérarchique

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Durée du détachement : 5 ans, renouvelable

Lieu : Campus *Bluestar*, rue du Planeur 10 à 1130 HAREN

En cas d'engagement, un accord écrit de votre autorité hiérarchique sera demandé.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec le 1^{er} CP Pierre MELAET, Coordinateur des formations de base francophones, au 02/563.14.59, ou avec M. Bruno VAN NECHEL, Conseiller pédagogique, au 02/563.14.71